

Research Article

FACTEURS EXPLICATIFS DE LA PERSISTANCE DU MARCHÉ AMBULANT AU CENTRE-VILLE DE LUBUMBASHI

* Umbunze Kabangoy Fontaine et Kabata Musaka Marcel

Tous assistants à l'Institut Supérieur de Commerce de Lubumbashi.

Received 22th September 2022; Accepted 23th October 2022; Published online 30th November 2022

RÉSUMÉ

C'est depuis plus d'une décennie que les autorités urbaines de la ville de Lubumbashi cherchent vainement à mettre fin au marché ambulant au centre-ville. Leurs efforts ne produisent aucun effet positif. Les maires de la ville de Lubumbashi, par exemple, se sont succédés et chacun s'efforçait à y mettre fin. Malgré tout, le phénomène persiste comme si de rien n'était. C'est ainsi que nous avons voulu découvrir les raisons qui sont à la base de la persistance de cette pratique. Nous avons découvert que les autorités politico-administratives ont mis en place les stratégies suivantes : la police de sécurité ; sillonne le centre-ville pour arrêter les vendeurs ambulants, les contrecarrer à ne pas étaler leurs marchandises, les ravir tous ce qu'ils étalent pour vendre, etc. Elles s'attaquent aux conséquences au lieu de s'en prendre aux causes. Autrement dit, elles veulent que les vendeurs ambulants mettent fin à leur activité sans les mettre dans des conditions favorables pour eux qui sont à la quête de l'emploi en vue de survivre. Sur le plan concret, l'absence de l'emploi dans le milieu urbain, le manque d'activités formelles, les conditions difficiles pour avoir une place au marché, et même le manque de moyens consistants ou l'absence d'un capital permettant d'intégrer le marché seraient la source. Nombreux d'entre eux viennent vendre pour répondre aux besoins quotidiens (besoins primaires) de leurs familles. Voilà, en quelques mots, les raisons identifiées à travers la présente étude.

Mots clés: Facteurs, persistance, marché et marché ambulant.

INTRODUCTION

Le marché ambulant, dans la ville de Lubumbashi, est devenu un phénomène remarquable aux yeux de la population et même des autorités en place. Cette pratique, est à la base des plusieurs conséquences qui sont néfastes dans la vie des Lushois. Nous ne pouvons pas les évoquer toutes pour ne pas être encyclopédique, mais nous en avons pris deux qui sont faciles à comprendre à cause de leur caractère palpable. Nous avons constaté que le marché ambulant a des conséquences fâcheuses : certaines sont économiques et d'autres sont d'ordres sanitaires.

- Les conséquences économiques : le marché ambulant favorise un manque à gagner de la part du trésor public. Ce marchand ne paie pas la taxe journalière à un service bien connu. Or, si les marchands ambulants étaient dans un marché connu, cela ne serait pas le cas. Ce qui signifie qu'ils devaient tous être soumis à cette taxe dans l'intérêt du trésor public.
- Les conséquences sanitaires : les vendeurs ambulants laissent les déchets de leurs marchandises aux abords des avenues du centre-ville de Lubumbashi où ils exercent leurs activités informelles. Lorsqu'il pleut, par exemple, ces déchets se dirigent vers les tranchées et bouchent les caniveaux dont le rôle est de canaliser les eaux afin que les routes soient praticables même lorsqu'il pleut. Force est de constater que les routes du centre-ville sont bouchées. Cela entraîne la stagnation des eaux de pluie sur l'ensemble de la voirie urbaine. Le centre-ville devient inondé à chaque occasion de pluie. Dans une telle circonstance, la population est dans l'obligation de marcher dans les eaux sales susceptibles d'entraîner des maladies déplorables.

La mairie de la ville de Lubumbashi étant appuyée par le gouvernement provincial du Haut-Katanga, en République démocratique du Congo, fournit l'effort d'éradiquer cette pratique dans le Centre-ville de Lubumbashi depuis plusieurs années. Comme nous venons de le dire ci-dessus, la mairie de Lubumbashi a conçu ces stratégies : la police de sécurité ; sillonne le centre-ville afin d'arrêter les vendeurs ambulants, les contrecarrer à ne pas étaler leurs marchandises, les ravir tous ce qu'ils étalent pour vendre, etc. Malgré les efforts d'éradication, le marché ambulant devient de plus en plus un phénomène remarquable et gênant sur l'ensemble d'avenues du centre-ville de Lubumbashi. Ce qui est encore très étonnant, c'est de voir que même pendant la période de la pandémie à Corona virus (Covid-19) pendant laquelle le gouvernement congolais demande à toute la population en général de rester confiné chacun chez-lui en observant les mesures barrières, nous nous rendons compte que les marchands ambulants vaquent librement à leurs occupations. Et cela se fait sans observance des mesures d'hygiène qui permettraient de barrer la route à cette pandémie. La situation de ce marché semble même s'empirer qu'avant, et cela se fait, malheureusement, en présence des agents de l'ordre qui ne parviennent pas à rétablir de l'ordre. Ajoutons que la présence de la police de sécurité est devenue favorable aux marchands ambulants afin de bien faire leur travail. Elle donne l'impression de saboter les ordres de l'autorité urbaine et se rallie aux côtés de ces marchands.

Au regard des observations plus haut, nous formulons deux questions suivantes :

- Quelles sont les raisons liées à la persistance du marché ambulant au centre-ville de Lubumbashi?
- Quelles sont les mesures à prendre pour que cette pratique s'atténue au centre-ville de Lubumbashi et cela dans un délai raisonnable?

Nous répondons anticipativement à ces deux questions dans la partie qui concerne les hypothèses de la recherche.

*Corresponding Author: Umbunze Kabangoy Fontaine

Assistant à l'Institut Supérieur de Commerce de Lubumbashi.

LE CADRE THEORIQUE

Les définitions des concepts clés, les hypothèses et quelques publications de nos prédécesseurs constituent les points principaux que nous examinons dans cette partie.

Définitions des concepts de base

Nous définissons les concepts clés pour permettre à nos lecteurs de comprendre le sens dans lequel nous utilisons chacun d'entre eux. Cela est appuyé par Duverger M. (1973, p.79), qui pense que l'explication des termes clés est une étape trop importante dans la démarche scientifique. Il insiste en disant qu'il est nécessaire de préciser sommairement ces concepts pour aider les lecteurs à se débarrasser des illusions afin de pouvoir se situer avec précision dans le domaine d'étude. Nous définissons les concepts clés suivants : le facteur, la persistance, le marché et le marché ambulant.

Le facteur

Pour le grand dictionnaire de psychologie (2007, p.363), le terme facteur désigne les variables hypothétiques qui sont susceptibles de rendre compte des corrélations entre des variables observées (facteurs communs) et des mesures elles-mêmes (facteurs spécifiques associés aux facteurs spécifiques associés aux facteurs communs, composantes principales). En parlant des facteurs, nous faisons allusion aux causes qui sont liées directement ou qui déterminent la persistance du marché ambulant au centre-ville de Lubumbashi. Nous nous occupons de cette question car nous avons constaté que malgré les efforts fournis par les autorités compétentes, l'éradication du phénomène marché ambulant n'est toujours pas possible depuis plus d'une dizaine d'années.

La persistance

Selon Henri Piéron (2003, pp.330-331), la persistance est une sensation qui ne disparaît pas instantanément quand cesse brusquement la stimulation qui l'a engendrée. La durée de cette persistance varie beaucoup suivant la nature des sensations. Elle a été particulièrement étudiée sur les sensations visuelles, car elle permet des perceptions continues. Avec un rythme trop lent, l'impression visuelle est papillonnante. Elle ne devient stable que lorsque, au cours de la phase d'intermittence, le déclin de la sensation n'a pas atteint le taux correspondant au seuil différentiel. Dans les mesures de la **persistance apparente** par la **fréquence critique**, les variations observées sous l'influence de nombreux facteurs peuvent être dues, soit à des variations de la vitesse d'**évanouissement** de la sensation, normalement liées à la durée de la persistance réelle, soit seulement à des variations de l'**échelon différentiel**. La persistance dans cette recherche est comprise comme la continuité de l'existence du marché informel dit marché ambulant ou marché pirate dans le centre-ville de Lubumbashi, alors que c'est une situation pratiquement combattue par les autorités de la place par ces moyens : arrêter les vendeurs ambulants, les contrecarrer à ne pas étaler leurs marchandises et ravir leurs marchandises. Les marchands ambulants contournent ces stratégies des autorités à chaque fois qu'ils perçoivent les agents de la police de sécurité : ils prennent fuite avec leurs marchandises, ils se nichent comme des simples passagers de la route et continuent à vendre, ils négocient avec les mêmes agents de police de sécurité en leur donnant de l'argent et ces derniers les laissent vendre librement.

Marché

Kambulu Nshimba 2019, p.23) souligne que, dans l'ancienne conception, le marché était considéré comme un lieu où les gens se

rencontrent pour des échanges : la vente et l'achat. Dans ce cadre, le marché était tout simplement un lieu de vente. En le définissant de cette manière, le marché se représentait comme : un bâtiment ou encore une surface où s'effectuaient des échanges à des heures et à des jours donnés. Au regard des idées ci-dessus, cet auteur a dégagé la définition du concept marché en écrivant ce qui suit : « nous parlons du marché, dans le commerce, toutes les fois que le vendeur et l'acheteur se rencontrent autour d'un produit. Leurs discussions sur un produit, qui peut être un bien ou un service, expriment le début d'une relation commerciale. Celle-ci est, sur le plan pratique, un processus qui parcourt des étapes variées détaillées ci-dessous ». Soulignons qu'en parlant du terme marché, nous le comprenons dans le même sens que la définition de l'auteur précité à ce sujet. Et c'est dans ce sens que nous utilisons ce terme dans la présente étude.

Marché ambulant

Pour le Bureau International du Travail (SA) le commerce ambulant peut être un emploi à plein temps, à temps partiel, saisonnier ou encore occasionnel. Il peut être fait par une personne seule tout comme il peut également s'agir d'une franchise, d'une activité ambulante plus importante. Il peut s'agir d'une stratégie de survie ou d'une partie d'une affaire plus importante. Nous parlons de la vente ambulante lorsque nous rencontrons les Lushois qui vendent différents produits sur les artères des avenues en plein centre-ville de Lubumbashi afin de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs familles respectives. Quelques produits rencontrés sur le marché ambulant peuvent être, à titre d'exemple, les légumes, les vivres frais, les céréales, etc. ces produits peuvent parfois être impropres à la consommation. Le prix de ces produits est fixé forfaitairement selon chaque vendeur ambulant et se prix semble est abordable aux acheteurs qui achètent aussi facilement chez les vendeurs ambulants que dans les marchés publiques.

HYPOTHESE DE RECHERCHE ET FINALITE

Les hypothèses que nous proposons à nos questions posées dans l'introduction de cette recherche sont les suivantes :

- Les raisons liées à la persistance du marché ambulant au centre-ville de Lubumbashi seraient : le manque d'emploi ; le manque de l'argent pour entrer formellement marché ; l'insuffisance de places dans le marché ; ainsi que la crainte des taxes à payer au marché.
- Les mesures à prendre pour mettre fin à cette situation seraient : la création des emplois par Etat pour absorber les vendeurs ambulants ; aider les vendeurs ambulants à se procurer les places au marché sans conditions ; ouvrir d'autres marchés pour permettre aux vendeurs ambulants d'avoir des places assises au sein du marché. C'est en ces termes que nous avons formulé nos hypothèses.

LES ETUDES ANTERIEURES

Nous présentons à ce niveau, trois études que nous avons sélectionnées dans la littérature existante. Ces études ont également porté sur l'objet de la présente étude bien que les objectifs ne soient pas les mêmes. Pour Cross J.C. (2000, p. 41), dans ces investigations, cet auteur a découvert quels vendeurs ambulants appartiennent à une catégorie de travailleurs extrêmement visible qui a toujours existé malgré les efforts fréquents visant à les faire disparaître. Bhowmik, (2005, p. 2256), les résultats de sa recherche affirme que le nombre de vendeurs ambulants dans le monde augmente, du fait de la généralisation de l'exode rural des travailleurs

peu qualifiés vers les villes et en raison de la crise économique mondiale et du manque de possibilités d'emploi. Nos résultats vont dans le même sens avec les affirmations de cet auteur. Le Bureau International du Travail (SD, p.2), souligne que la vente ambulante ou sur les marchés peut être très réglementée, mais la plupart du temps, elle est informelle, s'exerce en dehors de la loi, sans autorisation et sans installations normalisées. Les vendeurs ambulants sont très souvent confrontés à des difficultés pour exercer leur activité de subsistance. Ils peuvent être accusés de concurrence déloyale par les commerçants, sont souvent traités comme des criminels et considérés comme des entraves au développement des villes et de la salubrité. Ils vivent dans la crainte de la confrontation avec la police ou les autorités locales et sont souvent obligés de verser des pots-de-vin pour pouvoir continuer à vendre dans les rues et échapper à l'expulsion et à la confiscation ou la destruction de leurs biens. Ce qui est commun entre nous et nos prédécesseurs est que nous nous occupons tous de la vente ambulante. Notre démarcation intervient d'abord à partir de nos objectifs, car nous voulons découvrir les facteurs qui favorisent la persistance de ce phénomène au centre-ville de Lubumbashi. La deuxième raison est celle liée à aux champs d'investigations qui ne sont pas les mêmes.

LE CADRE METHODOLOGIQUE

Celui-ci concerne la présentation du lieu dans lequel nous avons réalisé nos investigations, la population sur laquelle porte cette étude, l'échantillon et les méthodes sur lesquelles nous nous sommes appuyés.

Présentation du lieu de recherche

Cette partie concerne le lieu dans lequel nous avons mené notre recherche. Il s'agit du centre-ville de Lubumbashi où le marché ambulant devient de plus en plus courant. Malgré les stratégies mises en place par l'autorité urbaine pour y mettre fin, elle n'y arrive pas malheureusement. Raison pour laquelle nous voulons découvrir les facteurs explicatifs de la persistance de ce phénomène en plein centre-ville de Lubumbashi.

Description de la population d'étude

Elle est constituée de l'ensemble de vendeurs ambulants qui exercent cette activité au centre-ville de Lubumbashi. Nous nous intéressons à ces derniers car nous avons constaté qu'ils ne baissent pas les bras. Ils constituent avec zèle leurs activités et surmontent les obstacles mis en place par l'autorité politico-administrative. Notre population d'étude est constituée de l'ensemble des vendeurs ambulants qui sont dans la ville de Lubumbashi. Parmi eux, il y a les hommes et les femmes, les mariés, les célibataires ainsi que les divorcés. Comme nous ne connaissons pas leur effectif exact des vendeurs ambulants, soulignons que notre population est infinie.

Description de l'échantillon

Nous nous sommes contentés des vendeurs ambulants qui ont accepté de nous livrer des informations dont nous avons besoin en réalisant la présente recherche de terrain. Notre échantillon est constitué de 32 vendeurs ambulants que nous avons rencontrés au centre-ville de Lubumbashi où ils exercent cette activité.

Nous présentons notre échantillon dans la matrice ci-dessous :

Tableau n°1 : répartition de l'échantillon

Catégories	Mariés	Célibataires	Divorcés	Nombre
Hommes	13	3	–	16
Femmes	12	2	2	16
Totaux	25	5	2	32

Cette matrice nous renseigne qu'il y a 32 vendeurs ambulants qui ont participé effectivement à cette recherche. Il y a 16 vendeurs du genre masculin dont 13 sont des hommes mariés et 3 autres célibataires. Ainsi que 16 autres du genre féminin parmi elles, nous avons 12 femmes mariées, deux femmes célibataires et deux autres femmes divorcées. Notons que nombreux de ces vendeurs ambulants ont exprimés le refus de nous livrer les informations par le fait qu'ils nous considéraient comme espions ou agents de l'Etat dépêchés par l'Hôtel de ville en vue de les espionner. Mais cela ne nous a pas empêché d'obtenir les informations précieuses dont nous avions besoins pour la réalisation de la présente œuvre scientifique.

méthodes et techniques de recherche

Les méthodes ainsi que les techniques auxquelles nous avons faits recours sont présentées à cette phase. Il ne suffit pas de les présenter, nous explicitons aussi de quelle manière nous nous sommes servis de chacune d'elles mais aussi comment est-ce que nous les avons toutes matérialisées.

Méthodes

En raison de la matérialisation de cette étude, nous avons faits recours aux méthodes suivantes :

- La méthode d'enquête psychosociale : nous nous sommes servis de cette méthode en nous rendant au centre-ville de Lubumbashi où nous sommes entrés en contact avec les vendeurs ambulants qui sont dans cette entité.
- La méthode descriptive : celle-ci nous a permis d'identifier et de décrire les facteurs liés à la persistance du marché ambulant au centre-ville de Lubumbashi. Etant abstraites, nous les avons matérialisées par les techniques que nous présentons dans les lignes qui suivent.

Techniques

Selon P. Brouillard (1977, p.76), les techniques sont considérées comme des procédés peu concrets et empiriques, des instruments de mesures, des phénomènes sociaux servant à la production des données et à leur dépouillement. En ce qui concerne les techniques, nous avons utilisés le questionnaire, l'interview et l'observation. Ces techniques nous ont servi à produire des informations couramment appelées données de la recherche sur la persistance de marché ambulant au centre-ville de Lubumbashi de manière fiable et même scientifique.

LES RESULTATS DE LA RECHERCHE

En premier lieu, nous présentons d'abord les données de notre recherche dans les différents tableaux. Ensuite nous procédons à leur analyse et enfin nous passons à l'interprétation de résultats obtenus après la réalisation de la présente enquête sur le terrain. Tels sont les principaux points traités dans cette partie.

JUSTIFICATION DE LA TECHNIQUE DE TRAITEMENT DES DONNEES

Les réponses des vendeurs ambulants ont été définies selon la façon de voir les choses par chacun d'entre eux. Ces réponses nous ont permis de découvrir les raisons pour lesquelles ces vendeurs ne veulent pas quitter le marché ambulant bien qu'ils sont régulièrement inquiétés par les agents de l'ordre envoyés par l'hôtel de ville. Après cela, nous avons pris soin d'enregistrer dans ces différentes catégories des réponses en fréquences relatives à toutes les unités de communication y afférentes. Ces fréquences ont été comparées au moyen du test Chi-deux dont l'expression mathématique est selon Kambulu Nshimba (2020, p.25) : $\chi^2 = \sum \frac{(fo-fe)^2}{fe}$ avec $dl = K - 1$.

Le recours au test Chi-carré s'explique par le fait qu'il s'agissait des fréquences des opinions exprimées par les vendeurs ambulants concernant la persistance du marché ambulant au centre-ville de Lubumbashi. Cet instrument a permis de découvrir s'il y a exactement de différence systématique entre les raisons évoquées par les vendeurs ambulants. Autrement dit, le chi-carré nous a aidé à découvrir s'il y a une raison qui a été pointée par rapport aux autres.

PRESENTATION ET ANALYSE DE DONNEES

Dans cette partie, nous procédons à la présentation et l'analyse de données avant de passer au dernier point qui concerne l'interprétation de résultats. Pour rendre notre texte de plus en plus compréhensible, nous avons organisé les données obtenues sur le terrain en rapport avec des thèmes préalablement définis.

Être vendeur ambulant

A travers ce premier thème d'analyse, nous voulons découvrir les motifs qui ont poussé nos participants à devenir vendeur ambulants. C'est ainsi que nous avons posé la question suivante : « pourquoi êtes-vous vendeur ambulant ? ». Les réponses de participants sont dans la matrice ci-dessous.

Tableau n°2 : être vendeur ambulant

Réponses	Fréquences
Je manque d'emploi	19
Pour subvenir aux besoins de ma famille	8
Je m'adapte facilement dans le commerce	5
Total	32

En lisant les réponses dans ce tableau, nous nous rendons compte qu'il y a 19 vendeurs ambulants sur 32 qui ont dit l'être par manque d'un autre emploi, 8 autres soulignent qu'ils sont vendeurs ambulants pour qu'ils parviennent à répondre aux besoins de leurs familles et 5 participants disent qu'ils s'adaptent facilement dans le domaine commercial. En observant de plus près, le groupe des vendeurs qui disent l'être par manque d'emploi présente un effectif dominant. Mais cela peut-être simplement aléatoire. Nous avons alors fait recours à la comparaison des fréquences en nous servant du test Chi-deux. Grâce à cet instrument, nous nous rendons compte que la valeur calculée est de : $\chi^2 = 10,18 > \alpha_{.05} = 5,99$: nous rejetons l'hypothèse nullité. Ce qui signifie que la raison majeure qui pousse nos participants à devenir vendeurs ambulants, parmi celles qui sont évoquées c'est le manque d'emploi. Elle est suivie des subventions aux besoins de leurs familles. Cela se justifie par le fait que les vendeurs ambulants n'ont pas du travail. Ils cherchent un moyen de survie pouvant leur permettre de répondre aux besoins de leurs familles.

Les raisons d'être un vendeur ambulant

Avec ce thème, nous voulons découvrir les raisons qui poussent les participants à cette recherche à devenir vendeur ambulant au lieu de vendre dans un marché formel. Cela nous pousse à poser la question suivante : « pour quelles raisons êtes-vous vendeur ambulant au lieu d'aller vendre dans un marché formel ? ». Retrouvez les avis à cette question dans le tableau n°3.

Tableau n° 3 : les raison d'être un vendeur ambulant

Réponses	Fréquences
Je manque de moyen pour intégrer le marché formel	14
Il n'y a pas assez des places à l'intérieur du marché	12
Au marché il y a beaucoup des taxes à payer	3
Je vends jusqu'aux heures tardives	2
Je réalise un bénéfice considérable à l'extérieur du marché	1
Total	32

Cette matrice nous renseigne qu'il y a 14 personnes sur 32 qui sont devenues des vendeurs ambulants parce qu'ils manquent de l'argent pour entrer formellement dans un marché, 12 autres personnes interrogés disent qu'il y n'y a pas des places pouvant permette à tout le monde d'intégrer le marché, 3 vendeurs ambulants disent qu'ils y a beaucoup des taxes à payer au marché, raison pour laquelle il ne veulent pas y entrer, deux participants par contrent disent qu'ils préfèrent être vendeur ambulants car ils ont la possibilité de vendre jusqu'aux heures tardives. Et une personne enfin souligne qu'il fait tranquillement des bénéfices considérables à l'extérieur du marché et cela sans se cafouille la clientèle. En faisant recours au test Chi-deux, la valeur calculée est de : $\chi^2 = 23,31 > \alpha_{.05} = 9,49$: elle nous permet de rejeter l'hypothèse nulle étant largement supérieur à la valeur critique. La raison principale qui pousse nos participants à évoluer dans le secteur du marché ambulant au lieu d'entrer dans un marché publique un véritable manque des moyens pouvant les permettre de se procurer une place dans un marché publique. Elle est suivie de celle qui a été donné par un autre groupe des participants qui ont dit qu'au marché il n'y a même pas des places pouvant contenir tout le monde, en suite un autre petit groupe dit qu'au marché il y a beaucoup des taxes à payer alors que notre revenu est faible.

Etre vendeurs dans un marché formel

A travers ce thème, nous voulons découvrir si les vendeurs ambulants qui participent à cette recherche ont déjà été vendeurs dans un marché formel. Nous nous sommes servis de la question suivante : « avez-vous déjà été vendeur dans un marché formel ? ». Les opinions à cette question dans le tableau n°4.

Tableau n°4 : Etre vendeurs dans un marché formel

Réponses	Fréquences
Oui, j'ai déjà été vendeur dans un marché formel	24
Non, je n'ai pas encore été vendeur dans un marché formel	8
Total	32

Cette matrice nous renseigne qu'il y a 24 vendeurs ambulants sur 32 qui ont déjà été vendeurs dans un le marché formel et 8 autres sur 32 qui disent d'avoir pas encore été vendeurs dans un marché formel. Du point de vue quantitatif, ce tableau nous montre qu'un grand nombre des vendeurs ambulants ont d'abord été vendeurs dans le marché formel dans lequel ils ont décidé de quitter pour différentes raisons évoquées dans le tableau n°3. Ce sont ces motifs que les vendeurs ambulants évoquent pour avoir quitté même le marché formel où ils vendaient avant.

L'attitude des vendeurs concernant leur entrée dans un marché

A partir de ce thème, nous voulons découvrir l'attitude des vendeurs si elle serait positive ou négative au cas où l'Etat trouvait à chacun d'eux une place dans un marché formel. C'est ainsi que nous avons formulés la question de manière suivante : « Si l'Etat vous donne une place dans un marché, quelle sera votre attitude ? ». Les réponses à cette question sont dans la matrice ci-dessous.

Tableau n°5 : l'attitude des vendeurs concernant l'entrée au marché

Réponses	Fréquences
Favorable	25
Défavorable	7
Total	32

En nous référant aux réponses des participants, cette matrice nous montre que 25 personnes sur 32 disent qu'ils sont favorables à intégrer un marché public s'il arrive que l'Etat leur donne de places ou étalages sur lesquels ils pourront vendre leurs marchandises. C'est ainsi qu'un autre groupe de 7 participants disent qu'ils ne peuvent pas être d'accord même si l'Etat leur donnait une place dans le marché formel car ils n'ont pas un capital consistant pour leur permettre d'y vendre et payer les taxes exigées.

Les conditions permettant d'intégrer le marché formel

Dans cette partie, nous voulons découvrir les conditions dans lesquelles les vendeurs ambulants peuvent accepter de mettre fin à cette activité et intégrer le marché formel. La question suivante a été posée à nos enquêtés : « dans quelles conditions pouvez-vous mettre fin au marché ambulant et intégrer un marché formel ? ». Nous présentons leurs réponses dans la matrice ci-dessous.

Tableau n°6 : Les conditions permettant d'intégrer le marché formel

Réponses	Fréquences
Si l'Etat me donne une place gratuitement au marché	17
Si je trouve l'agent me permettant d'intégrer ce marché	8
Si l'Etat impose à tout le monde d'entrer au marché	7
Total	32

Cette matrice nous renseigne qu'il y a 17 participants sur 32 qui sont prêts à quitter le marché ambulant à condition que l'Etat leur donne des places gratuitement au marché. D'autres vendeurs ambulants, qui sont 8 au total, disent être d'accord s'il arrivait qu'ils trouvent l'argent pouvant les permettre d'entrer dans un marché public. Et en fin 7 personnes sur 32 que nous avons interrogés soulignent qu'ils pourront entrer dans un marché public si l'Etat parvenait à imposer à tous les vendeurs ambulants d'aller vendre dans un marché public. En voulant découvrir s'il y a un groupe des agents qui domine les autres, nous avons utilisé le teste Chi-deux dont la valeur calculée est de : $\chi^2 = 5,69 < \alpha_{.05} = 5,99$. Elle nous permet d'accepter l'hypothèse nulle. Ce qui signifie que les vendeurs sont prêts à intégrer le marché public s'il arrive que ces trois conditions soient réunies

Les réaction des vendeurs face aux agents de l'ordre

A ce niveau, nous vous découvrir les réactions des vendeurs ambulants lorsque les agents de l'ordre viennent vers eux pour les arrêter. Cela nous a conduit à la question ci-dessous : « que faites-vous lorsque vous voyez les agents de l'ordre vers vous pour vous arrêter ? ». Retrouvez les réponses à cette préoccupation dans le tableau n°5.

Tableau n°6 : Les réactions des vendeurs face aux agents de l'ordre

Réponses	Fréquences
Je leur donne le peu d'argent dont ils ont besoin	13
Je prends fuite	10
Je me déguise en un simple passager de route	9
Total	32

Nous découvrons, qu'il y a 13 participants sur 32 qui déclarent qu'ils donnent de l'argent aux agents de l'ordre pour qu'ils restent vendre librement, 10 autres vendeurs ambulants indiquent qu'ils prennent fuite lorsque les agents de l'ordre viennent arrêter, et enfin, 14 autres commerçants ambulants disent qu'ils se déguisent comme des simples passagers ayant des colis. En observant les réponses de nos participants dans cette matrice, le groupe de vendeurs qui donnent de l'argent aux agents de la police de sécurité semble être dominant par rapport aux deux autres groupes des participants qui disent soit qu'ils prennent fuite ou soit encore se déguisent. Cela nous a poussé à faire appel à l'instrument statistique Chi-deux qui nous a conduit à la valeur calculée de : $\chi^2 = 0,81 < \alpha_{.05} = 5,99$. Etant inférieure à la valeur critique, elle nous a permis d'accepter l'hypothèse nulle. Cela nous permet de conclure qu'il n'y a pas de différence entre ces trois comportements, les vendeurs ambulants adoptent tel ou tel autre comportement en fonction de circonstances dans lesquelles ils se retrouvent.

Les réactions des agents de l'ordre en cas d'arrestation d'un vendeur

Avec ce thème, nous voulons savoir de quelle façon les agents de l'ordre réagissent lorsqu'ils arrêtent un vendeur ambulant. Telle est la raison d'être de la question suivante : « si les agents de l'ordre vous arrête, qu'est-ce qu'ils font ? ». Les réactions de nos participants sont dans le tableau n°7.

Tableau n°8 : Les réactions des agents de l'ordre en cas d'arrestation d'un vendeur

Réponses	Fréquences
Ils prennent nos marchandises	12
Ils nous arrêtent avec nos marchandises	12
Ils de mandent de l'argent	10
Total	32

Ce tableau nous donne les informations selon lesquelles ; 12 vendeurs ambulants sur 32 disent que lorsqu'ils sont mis aux arrêts par les agents de l'ordre, ces derniers prennent seulement les marchandises et laissent les vendeurs partir, alors 12 autres participants soulignent que les agents de l'ordre arrêtent la personne et sa marchandise, et enfin 10 personnes ont affirmées que les agents de l'ordre demandent de l'argent pour laisser le vendeur ambulant libre avec sa marchandise. Nous avons fait la comparaison en nous servant du teste Chi-deux pour découvrir s'il y a un groupe des vendeurs qui domine les autres. Ce qui nous a conduit à la valeur calculée de : $\chi^2 = 0,06 < \alpha_{.05} = 5,99$. Elle nous a permis d'accepter l'hypothèse de nullité. Ce qui signifie que lorsque les agents de l'ordre lorsqu'ils arrêtent un vendeur ambulant, soit ils prennent sa marchandise, ils prennent l'arrêtent le vendeur et sa marchandise ou encore ils demandent de l'argent au vendeur afin de le laisser.

Penser à un autre secteur d'activité

Dans cette partie, nous voulons savoir si nos participants éprouvent le désir quitté ce secteur un jour pour aller évolué dans un autre. C'est ainsi que nous avons posé la question suivante : « pensez-vous

quitté ce secteur pour aller évoluer dans un autre ? ». Les répondants nous ont fourni les réponses que nous vous présentons dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°9 Penser à un autre secteur d'activité

Réponses	Fréquences
Oui, si je trouve un emploi	27
Non, je suis habitué à vendre	5
Total	32

Cette matrice nous renseigne qu'il y a 27 vendeurs ambulants sur 32 qui pensent quitter cette activité un jour afin d'évoluer dans une autre dès qu'ils en ont la possibilité, 5 autres personnes interrogées disent qu'ils ne préfèrent pas abandonner ce secteur car elles se sont déjà adaptées. En d'autres termes, ces vendeurs ambulants évoluent dans ce secteur seulement parce qu'ils n'ont pas d'autres alternatives pour trouver des solutions à leurs problèmes et ainsi que ceux de leurs familles par manque d'emploi. S'ils parviennent à décrocher un emploi, ils quitteront d'eux-mêmes le marché ambulant sans être forcés par l'autorité urbaine.

Les informations obtenues au moyen de l'entretien

Les informations que nous présentons dans cette partie viennent des entretiens que nous avons réalisés avec les vendeurs ambulants. Ces entretiens intervenaient juste après que chaque vendeur termine à répondre au questionnaire, comme nous ne pouvions pas remettre à demain de peur que nous ne puissions plus avoir la possibilité de rencontrer les mêmes personnes aux mêmes endroits. Nous avons fait recours à l'entretien après le questionnaire afin d'obtenir d'autres informations que nous n'avons pas saisies au moyen du premier instrument que nous avons utilisé.

Être arrêté par les agents de l'ordre

A ce niveau, les vendeurs ambulants nous ont fourni des informations selon lesquelles s'ils sont arrêtés par les agents de l'ordre, les événements majeurs suivants se réalisent : ils peuvent prendre seulement la marchandise, ou encore ils prennent la personne et sa marchandise :

• La prise de marchandise

- ✓ En premier lieu, s'ils prennent seulement la marchandise, et si elle est d'une quantité ou qualité considérable, soit ils partent avec pour ne pas la remettre au vendeur ambulant qui est le propriétaire ou encore ils lui demandent de l'argent avant de lui remettre sa marchandise.
- ✓ Si la marchandise n'est pas d'une qualité ou quantité considérable, les agents de l'ordre la piétinent sur place et le vendeur ambulant devient perdant. Ce qui signifie que, dans ce cas, le vendeur ambulant perd tout mais il reste libre et peut revenir vendre s'il se procure une autre marchandise.

• L'arrestation du vendeur ambulant et sa marchandise

- ✓ A ce niveau, les participants nous ont dit que lorsqu'ils sont arrêtés avec leur marchandise, s'ils ne négocient pas avec les agents de l'ordre et leur donner de l'argent, ils sont directement conduits à la mairie où ils se retrouvent dans l'obligation de payer les amendes qui leur sont imposées. Les vendeurs nous ont confirmé que ces amendes sont forfaitaires ; il n'y a pas une somme déterminée d'avance. Les vendeurs ambulants avec lesquels nous sommes entretenus, ont également souligné que cette

deuxième éventualité n'est souvent possible que si le vendeur impose une résistance aux agents de l'ordre.

Les personnes intouchables

Une autre information concerne les vendeurs ambulants qui sont intouchables. Lorsque nous nous sommes entretenus avec ces participants, ils nous ont laissé entendre qu'il y a certaines personnes qui vendent au marché pirate sans être inquiétées. Il s'agit des femmes des militaires, des femmes des policiers et les autres membres des familles des agents de l'ordre. C'est ainsi que, de manière générale, les vendeurs ambulants sans appui ni connaissance avec les agents de l'ordre sont les seuls à être arrêtés régulièrement. Un autre aspect est celui concernant les personnes vulnérables à savoir : les personnes qui vivent avec handicap, les personnes non-voyants, les sourds et les muets sont par contre autorisés de vendre au marché informel par l'hôtel de ville.

L'insalubrité au centre-ville

Concernant les déchets que les vendeurs ambulants laissent sur les longues avenues du centre-ville. Ces derniers nous ont laissés entendre que tous ces déchets qui sont au centre-ville ne sont pas laissés par eux. La grande partie de ces déchets viennent des différents magasins. Ils ont dit que les responsables de ces magasins, après avoir écoulés leurs marchandises en détail, ils jettent les cartons et autres déchets pendant la nuit à travers leurs sentinelles. Ils nous ont mis au défi en disant d'observer chaque jour si nous verrons les responsables de ces différents magasins évacuer les déchets pendant la journée. C'est ce que les personnes ayant participé à la présente enquête nous ont confiés comme informations à ce sujet.

Interprétation des résultats de la recherche

Nous nous appuyons sur les idées de Stéphane Beaud (2008, pp.264-265), qui souligne qu'en interprétant les résultats, trois éléments doivent retenir particulièrement l'attention du chercheur avant de mettre en œuvre de comparaison systématique : *la mise en relation dans chaque cas, entre positions objectives, pratiques et points de vue subjectives ; les mots indigènes, le silence et les malentendus*. Nous interprétons les résultats de notre recherche en vue de faciliter et de permettre aux lecteurs de bien les comprendre et savoir découvrir l'aboutissement de cette recherche. En étant en contact avec les vendeurs ambulants, nous avons découvert qu'ils le sont devenus à cause du manque d'emploi. Comme ils se retrouvent dans cette situation, ils sont dans l'obligation de subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles. C'est ainsi qu'ils se retrouvent dans l'obligation de d'exercer une activité, d'où ils deviennent vendeurs ambulants. Nous avons également découvert que la raison principale qui pousse nos participants à évoluer dans le secteur du marché ambulant au lieu d'entrer dans un marché public, c'est le manque de moyens pouvant leur permettre de se procurer une place dans un marché public et/ou avoir un capital consistant. Etant eux-mêmes nombreux sur différentes avenues du centre-ville de Lubumbashi, nous découvrons que même s'ils avaient tous de moyen, ils ne pouvaient pas tous avoir une place au marché. Une autre raison c'est la duplicité de la mairie : elle autorise certaines catégories sociales à évoluer sur le marché ambulant au moment où elle interdit cette pratique à d'autres classes sociales. En réalisant cette recherche, nous avons également découvert que les vendeurs ambulants ne sont pas contre leur intégration au marché public. C'est ainsi qu'ils ont indiqué certaines conditions qui pourront leur permettre d'intégrer le marché public. Ils peuvent entrer au marché en fonction des conditions suivantes : si l'Etat donne à chacun d'eux une place

gratuite au marché, ou s'il arrive que chacun d'eux trouve l'argent qui pourra lui permettre de se procurer une place au marché et avoir un capital consistant, ou encore si l'Etat impose à tout le monde de ne pas vendre au marché pirate c'est-à-dire sans tenir compte des intouchables comme les femmes des agents de l'ordre qui sont appelés eux-mêmes à lutter contre cette pratique. Lorsqu'ils sont poursuivis par les agents de l'ordre, les vendeurs ambulants adoptent deux types des comportements : soit ils fuient soit encore ils se déguisent en simples passagers de route qui ont des colis en mains. Ils prennent la fuite lorsque les agents les ont identifiés d'avance et viennent droit vers eux. Ils procèdent aussi au déguisement si ces agents ne les avaient pas encore identifiés. Etant aussi nombreux au centre-ville par rapport aux agents, ces deux comportements permettent aux vendeurs ambulants d'échapper facilement au contrôle des agents de l'ordre. Mais aussi, lorsqu'ils mettent la main sur un vendeur ambulant, les agents de l'ordre prennent soit sa marchandise, soit ils arrêtent le vendeur et sa marchandise ou encore ils demandent de l'argent au vendeur afin de le laisser. Dans un cas comme dans l'autre, même si on amène un vendeur ambulant à l'hôtel de ville, il est relâché dès qu'il paye les amendes qui lui sont taxées. Ce qui signifie qu'aucun vendeur ambulant ne purge la peine en prison à cause de cette pratique. Nous avons aussi découvert que la majorité de vendeurs ambulants, sont prêts à quitter cette activité et allés évoluer dans un autre secteur dès qu'ils trouvent un emploi pouvant permettre de subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles. Les principaux facteurs que nous avons découverts et qui favorisent la persistance du marché ambulants sont : la fuite et le déguisement des vendeurs ambulants lorsqu'ils sont poursuivis par les agents de l'ordre, la négociation entre les vendeurs ambulants et les agents de l'ordre qui favorise la corruption, la protection des autres vendeurs ambulants par les agents de l'ordre qui font d'eux intouchables car ils sont membres de leurs familles ou leurs proches et la duplicité de l'autorité politico-administrative. En devenant vendeurs ambulants, nos participants les sont pour subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles car ils n'ont pas d'autres activités tout en étant déjà responsables. Cela se justifie par le fait que la moyenne d'âge des vendeurs que nous avons interrogés est de 34 ans d'autant plus que la personne la moins âgée a 16 ans et le vendeurs ambulants le plus âgé a 58 ans. La plus part d'entre eux sont déjà mariés et d'autres sont divorcés. Ce qui signifie qu'ils ont d'autres personnes en leur charge. Et peu sont encore célibataires. Nous avons découverts que l'hôtel de ville ne parvient pas à mettre fin au marché ambulant au centre-ville de Lubumbashi car il s'attaque pas aux causes liées à cette pratique. Il s'attaque plutôt aux conséquences. Pour y parvenir, nous croyons que les autorités devraient d'abord se rassurer que ces vendeurs ambulants ont la chance d'avoir chacun une place au marché, leurs facilité la tâche pour que chacun trouve une place au marché, donner une rémunération descendante aux agents de l'ordre qui sont envoyés sur le terrain en vue de les empêcher à se livrer à la corruption. Tels sont les résultats que nous avons obtenus en réalisant cette recherche sur le terrain.

La discussion des résultats

Pour Cross J.C. (2000, p. 41), les vendeurs ambulants appartiennent à une catégorie de travailleurs extrêmement visible qui a toujours existé malgré les efforts fréquents visant à les faire disparaître. Cette étude appuie nos résultats par le fait que ces vendeurs ambulants sont exactement visibles sur les artères de la ville de Lubumbashi et c'est malgré les efforts de fournis par l'autorité urbaine pour l'éradication de cette pratique. Paradoxalement, ces efforts sont demeurés vains jusqu'à présent. Bhowmik, (2005, p. 2256), affirme que le nombre de vendeurs ambulants dans le monde augmente, du fait de la généralisation de l'exode rural des travailleurs peu qualifiés vers les villes et en raison de la crise économique mondiale et du

manque de possibilités d'emploi. Nos résultats vont dans le même sens avec les affirmations de cet auteur. Nous avons également découvert que les vendeurs ambulants à Lubumbashi deviennent de plus en plus nombreux à cause de l'absence de possibilités d'emploi qui engendre des sérieux problèmes dans les différents ménages des Lushois. Etant confronté aux différentes difficultés et cherchant à subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles, les Lushois font recours à la vente ambulante qui fait d'eux automatiquement vendeurs ambulants. Il ajoute que les vendeurs rencontrent de sérieuses difficultés associées à cette activité, notamment : la façon généralement négative dont la société la perçoit en général, tiennent à la gestion de ces espaces par les pouvoirs publics.⁵ Par conséquent, les vendeurs ambulants sont confrontés à un «mélange complexe de persécution, de réglementation, de tolérance et de promotion». Pour le Bureau International du Travail (SA, p.2), les difficultés que rencontrent les vendeurs ambulants. La vente ambulante ou sur les marchés peut être très réglementée, mais la plupart du temps, elle est informelle, s'exerce en dehors de la loi, sans autorisation et sans installations normalisées. Les vendeurs ambulants sont très souvent confrontés à des difficultés pour exercer leur activité de subsistance. Ils peuvent être accusés de concurrence déloyale par les commerçants, sont souvent traités comme des criminels et considérés comme des entraves au développement des villes et de la salubrité. Ils vivent dans la crainte de la confrontation avec la police ou les autorités locales et sont souvent obligés de verser des pots-de-vin pour pouvoir continuer à vendre dans les rues et échapper à l'expulsion et à la confiscation ou la destruction de leurs biens. Cet auteur rencontre aussi nos résultats par le fait que le marché ambulant, à Lubumbashi, n'est pas réglementé. Les vendeurs font face à plusieurs difficultés d'ordres différents. Nous citons la persécution par les agents de l'ordre qui ne pensent qu'à leur captivité, la confiscation de leur marchandise, les arrestations régulières... Ils sont très souvent accusés de concurrence par les grand commerçants, sont également traités des criminels et considérés régulièrement comme les gens empêchent la salubrité. C'est ainsi que pour exercer leurs activités, ils vendent toujours en étant prêt à fuir, à se déguiser pour ne pas être arrêté.

CONCLUSION

Le marché ambulant est une pratique qui pose problème au centre-ville de Lubumbashi. Les autorités urbaines fournissent l'effort de d'éradiquer cette pratique, malheureusement elles n'y arrivent même pas. Nous avons pris soins de nous occuper de cette question pour découvrir les causes qui sont liées à la persistance de cette pratique. Nous avons découvert que la persistance du marché ambulant est causée par différents facteurs dont nous citons : le manque d'emploi qui pousse les Lushois à devenir vendeurs ambulants pour qu'ils parviennent à répondre à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs familles. C'est ainsi, n'ayant pas de moyen pouvant leurs permettre de d'intégrer le marché formel, c'est ainsi qu'ils préfèrent vendre les marchandises sur le long des avenues du centre-ville de Lubumbashi au lieu de le faire au marché public. Pour mettre fin à cette pratique, l'autorité urbaine devrait s'attaquer aux causes au lieu de s'en prendre aux conséquences comme c'est le cas actuellement. En d'autres termes, elle pourrait permettre aux vendeurs ambulants de trouver chacun assez facilement une place dans un marché public afin de vendre paisiblement. Il faudra également ouvrir les nouveau marchés par exemple, pour permettre à chacun d'eux de trouver au moins une place dans un marché, car seul le marché M'Zée ne peut pas contenir tous les vendeurs ambulants qui sont au centre-ville de Lubumbashi.

BIBLIOGRAPHIE

- Bureau International du Travail (SA, p.2) Economie informelle et travail décent : guide de ressources sur les politiques, soutenir les transitions vers la formalité, Genève
- Bromley, R. (2000), «Street Vending and Public Policy: A Global Review», dans International Journal of Sociology and Social Policy, Vol. 20, n° 1-2, pp. 1-28.
- Cross, J.C. (2000). «Street Vendors, Modernity and Postmodernity: Conflict and Compromise in the Global Economy», dans International Journal of Sociology and Social Policy, Vol. 20, n° 1-2, pp. 29-51.
- Duverger M (1973), la sociologie et la politique, PUF, Paris
- Henri Piéron (2003), Vocabulaire de la psychologie, 4^{ème} édition, Quadrige/PUF, Paris
- Kambulu Nshimba (2019), Les aspects Psychosociologiques de la relation commerciale, cours inédit, Lubumbashi
- Philippe Brouillard (1977), Système et relation internationale, éd. Mission, Genève
- Stéphane Beaud (2008), Guide de l'enquête de terrain, édition la découverte, Paris
